

Demande déposée le 24/01/2023

N° DP 063 214 23 G0011

Par :	Monsieur ESTIEU Jérémy
Demeurant à :	311 route de benaud 63270 Vic le comte
Sur un terrain sis à :	LES VIGERIES 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Référence cadastrale :	214 AH 684
Nature des Travaux :	REFECTION DE TOITURE

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

VU la déclaration préalable présentée le 24/01/2023 par Monsieur ESTIEU Jérémy.

VU l'objet de la déclaration :

- pour la réfection de la toiture ;
- sur un terrain situé LES VIGERIES à LES MARTRES DE VEYRE.

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021, et notamment le règlement de la zone UDI-R3.

Vu l'affichage en mairie, le 30/01/2023 de l'avis de dépôt du présent dossier.

Vu le plan de prévention des risques naturels prévisibles inondation pour le bassin de La Veyre approuvé par arrêté préfectoral du 22 décembre 2008 et notamment le règlement de la zone R3.

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées à l'article 2.

Article 2 :

- *Les couvertures seront en tuile de teinte rouge homogène sur toiture à faible pente (50 % maximum), pente inchangée*

A LES MARTRES DE VEYRE, le 15/2/2023

Le Maire,



par délégation
ham
L'Adjoint au Maire,
Catherine PHAM